

## «Le Beau contre le Vrai? La "Querelle du Barzaz-Breiz" (1866-1868)»

Fañch Postic

CRBC, Université de Bretagne Occidentale, Brest.  
2015

### Pour citer cet article

Postic, Fañch, 2015. « Le Beau contre le Vrai ? La "Querelle du Barzaz-Breiz" (1866-1868) » in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris, IIAC-LAHIC, UMR 8177.

Consulté le 14 septembre 2019 à 20h56min

URL :

<http://www.berose.fr/?Le-Beau-contre-le-Vrai-La-Querelle-du-Barzaz-Breiz-1866-1868>



Publication Bérose : ISSN 2648-2770

© IIAC-LAHIC, CNRS / Ministère de la Culture. Direction des Patrimoines. (Tous droits réservés)

Votre utilisation de cet article présuppose votre acceptation des conditions d'utilisation des contenus du site de Bérose ([www.berose.fr](http://www.berose.fr)), accessibles [ici](#).

Your use of this article indicates your acceptance of the Bérose site ([www.berose.fr](http://www.berose.fr)) terms and conditions of use, available [here](#).

Postic, Fañch, 2015. « Le Beau contre le Vrai ? La "Querelle du Barzaz-Breiz" (1866-1868) » in *Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie*, Paris, IIAC-LAHIC, UMR 8177.

En 1839, Théodore Hersart de la Villemarqué, jeune breton né à Quimperlé en 1815, fait paraître le *Barzaz-Breiz*, un recueil de chants populaires qui connaît un grand succès en France et en Europe et est très vite traduit en allemand, en polonais... Toutefois des voix s'élèvent pour mettre en doute l'authenticité des chants publiés, et une controverse se développe, surtout à la fin des années 1860, où les partisans d'une publication non retouchée des documents oraux, condition nécessaire de leur utilisation scientifique, s'opposent aux tenants d'une indispensable remise en forme au nom du bon goût et de la littérature : cet affrontement entre vérité et esthétisme aboutira en France à la naissance d'une science nouvelle qu'on appellera « littérature orale » [1].

### **La « poésie populaire » en France au milieu des années 1860**

« L'amateur de poésie populaire est encore un original, assez rare à rencontrer, et dont la passion peu comprise est accueillie par des sourires », écrit Gaston Paris [2] en mai 1866, rendant compte dans la toute nouvelle *Revue critique d'histoire et de littérature* [3] des *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois* [4] que vient de publier Jérôme Bujeaud [5]. C'est l'occasion de dresser le bilan des collectes et publications de « poésies populaires » en France. Gaston Paris est né en 1839, l'année même de la parution de la première édition du *Barzaz-Breiz*. Avec lui émerge toute une génération, tels Paul Meyer [6] et Henri d'Arbois de Jubainville [7], passés comme lui par l'École des Chartes, qui est à l'origine d'une nouvelle manière d'envisager les recherches historiques, littéraires et philologiques. La « nouvelle école critique » participe à la création de la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature*, en janvier 1866, puis, un peu plus tard, à celles de la *Revue Celtique* (1870) et de *Romania* (1872). Elle assure aussi des responsabilités et des enseignements à l'École des Chartes, au Collège de France ou à l'École Pratique des Hautes Études, fondée en juillet 1868. « Une des plus grandes conquêtes de notre époque est l'introduction dans les recherches historiques de méthodes rigoureuses, dont l'ignorance rend souvent incomplets et pénibles les travaux les plus consciencieux », précise d'emblée le prospectus annonçant la parution de la *Revue Critique*.

L'édition des textes issus de la tradition orale se doit elle aussi de répondre à ces nouvelles exigences : « La France est à peu près le dernier pays de l'Europe qui ait abordé l'étude et la publication des poésies populaires », écrit Gaston Paris en tête de son compte rendu, avant d'ajouter aussitôt : « Nous avons longtemps traduit et admiré celle des autres nations sans nous douter que nous en possédions et quelquefois d'aussi belles, d'aussi antiques, d'aussi originales. Les mêmes personnes que ravissaient les chansons grecques ou bretonnes dans le français de Fauriel [8] ou

de M. de la Villemarqué ignoraient les chants de nos campagnes ou n'en parlaient qu'avec mépris. » Voilà curieusement les chants bretons de La Villemarqué, considérés en quelque sorte comme des chants étrangers, mis sur le même plan que les chants grecs édités par Claude Fauriel. Toutefois l'auteur du *Barzas-Breiz* ne pouvait certainement qu'apprécier de se voir associé à celui dont l'ouvrage lui avait servi d'exemple.

Après le rappel du projet de grand recueil d'Hippolyte Fortoul [9] et des instructions de Jean-Jacques Ampère [10] qui ont provoqué une prise de conscience et de nombreux envois, mais demeurent malheureusement inédits, Gaston Paris dresse la liste des collections publiées en France au début des années 1860 : le *Romancero de Champagne* [11] de Prosper Tarbé (1863-65), les *Chansons populaires populaires du pays messin* [12] du comte Théodore de Puymaigre (1865), les ouvrages de Max Buchon sur la Franche-Comté [13], de M. de Beaurepaire [14] sur la Normandie, de Damase Arbaud sur la Provence [15], sans oublier le recueil de Champfleury [16]. Il y a encore la publication qu'avait préparée Armand Guéraud au moment de sa mort, dont le manuscrit, couronné par la Société académique de Nantes en 1858, est conservé à la bibliothèque de Nantes et attend alors un éditeur [17].

C'est d'ailleurs sensiblement la même liste que dresse, à la même époque, La Villemarqué qui, à son tour, rend compte de l'ouvrage de Bujeaud dans le *Bulletin du Bouquiniste* [18] : s'il n'évoque pas les collectes manuscrites d'Armand Guéraud, qu'il connaissait pourtant certainement pour l'avoir rencontré dans les Congrès de l'Association Bretonne [19], il mentionne en revanche le travail plus ancien de de Coussemaker pour la Flandre (1856) [20].

Les éditeurs des années 1860-1865 admettent volontiers ce qu'ils doivent à leurs prédécesseurs, comme le comte Théodore de Puymaigre qui, en 1865, dans son introduction à la publication de ses *Chants populaires recueillis dans le pays messin* [21], reconnaît ce qu'il doit au *Barzas-Breiz* :

La première fois, si je ne me trompe, que notre hautaine littérature daigna sourire à notre poésie populaire ce fut lorsque celle-ci se présenta sous les auspices de M. de la Villemarqué. Si elle fut honnêtement accueillie c'est qu'elle s'offrait dans les mêmes conditions que les chants étrangers dont je parlais tout à l'heure, elle s'exprimait en belle et bonne prose française ; les trivialités s'étaient atténuées dans une élégante traduction. Du recueil de M. de la Villemarqué, du *Barzas Breiz* me paraît toutefois dater l'intérêt que nous avons commencé à porter à la poésie rustique.

La critique de l'ouvrage de Bujeaud est l'occasion pour La Villemarqué de rappeler une nouvelle fois les principes d'édition qui lui sont chers :

...j'aurais voulu son bouquet moins gros et composé de fleurs choisies. C'est un des plus grands agréments des anthologies ; si l'on n'y prend garde, le médiocre y étouffe le bon, et alors le public lettré, d'ailleurs peu disposé en faveur de l'art populaire, se récrie, et non sans raison. Au jugement de la critique, le goût et la discrétion doivent être notre première qualité à nous autres faiseurs de bouquets rustiques, et on ne l'exige pas seulement dans le choix de ce qui compose nos bouquets, mais dans le lien, dans le ruban, si j'ose dire, qui les noue. Entre le ruban et les fleurs, elle veut une certaine harmonie. Pour parler sans figure, je dirai que le très précieux recueil des Chants populaires de l'Ouest eût gagné à être réduit de certaines opinions

personnelles, où la cocarde se montre trop, et enfin à être revu, quant au style de l'éditeur, par un de ces amis sévères recommandés par Boileau . [22]

« Nous ne voulons pas aborder le côté esthétique du sujet, semble lui répondre Gaston Paris par compte rendu interposé. Nous avons toujours été convaincu qu'il n'y a pas de raisons au monde qui fassent trouver beau à quelqu'un ce qu'il trouve laid, et rien ne nous semble plus inutile que les discussions de ce genre. Que les chansons populaires soient mises à la mode par quelques écrivains de talent, et bien des gens leur découvriront des beautés qu'ils ne leur soupçonnent pas. Mais encore une fois passons là-dessus, et venons-en au côté scientifique. Il y a encore des personnes qui s'étonnent de voir ce gros mot à propos de choses en apparence si frivoles et vulgaires ; mais il n'en est pas moins vrai que la poésie populaire a un intérêt scientifique des plus grands, tellement qu'une science à part est en train de se constituer autour d'elle. »

Il convient donc pour lui d'entreprendre « un pieux travail de sauvetage » et de publier « des textes nouveaux » pour pouvoir amorcer enfin une étude comparative avec les collections réunies dans les autres pays européens avec lesquelles les points de rapprochements sont évidents. Et Gaston Paris de prendre pour exemple la chanson de Jean Renaud, en insistant sur la nécessité de prendre en compte les variantes [23] avant de souligner ce que « dans l'état actuel de la science », on peut demander aux éditeurs de chansons populaires :

d'abord, bien entendu, une fidélité scrupuleuse ; non seulement il n'est jamais permis de modifier les textes qu'on recueille, mais il ne faut pas suppléer des lacunes faciles à combler sans en avertir le lecteur, et il n'est même pas admissible de refaire, comme M. Tarbé, par exemple, [...] une chanson à l'aide de plusieurs versions. En second lieu, on doit donner autant que possible toutes les variantes, surtout pour les chansons épiques ; [...] Troisièmement, nous demanderons la musique, c'est-à-dire, [...] la mélodie simplement notée, sans accompagnement ajouté et sans aucune modification. Quant au commentaire, le meilleur sera le plus court ; il devra consister surtout en rapprochements avec les collections de chansons françaises déjà publiées (encore une fois, aller plus loin serait surrogatoire), et, quand il s'agit de chansons ayant trait à d'anciennes coutumes (trimazots, guillaneus [24], etc.), ou à des superstitions, en explications qui, alors peuvent s'étendre sans inconvénient. [...] Enfin, il est très utile d'indiquer le village où on a recueilli une chanson, de dire si on l'a entendue souvent, et même de faire connaître de quelle personne on la tient : l'âge et le sexe ont ici de l'importance ; [...]

Le compte rendu de Gaston Paris fait date et constitue en définitive le premier document exprimant ouvertement et publiquement les conceptions de la « nouvelle école critique » en matière de publications de poésie populaire, expression sous laquelle, explique-t-il, il faut comprendre « outre les chansons, les contes d'enfants, les formules de tout genre, les proverbes et même souvent les superstitions. » Évoquant le domaine du conte, il en profite d'ailleurs, en note, pour lancer un appel à la collecte :

Qui donc entreprendra pour nos contes d'enfants, le travail que Perrault a commencé, et que nul n'a continué après lui ? D'ici à peu de temps ceux qui

existent encore dans nos provinces se seront perdus, et nous aurons à nous reprocher d'avoir privé nos descendants de trésors que les autres nations se sont empressées de recueillir.

Symbole de l'importance de cette prise de position, c'est par la reprise de cet article qu'Eugène Rolland [25] et Henri Gaidoz [26] ouvriront le premier numéro de leur revue *Mélusine*, en janvier 1877 [27].

### **Une nouvelle édition du *Barzaz-Breiz* (1866-67)**

C'est au moment où la *Revue critique* salue l'initiative de publier les manuscrits originaux dont s'était servi l'anglais Thomas Percy pour ses *Reliques* que paraît, au mois de décembre 1866, la nouvelle édition du *Barzaz-Breiz*. La Villemarqué en adresse des exemplaires à différentes personnalités dont Paul Meyer qui lui répond dès le 29 décembre :

Je vous remercie bien sincèrement de l'envoi de votre nouvelle édition du Barzas Breiz, je lis avec le plus vif intérêt un recueil qui, indépendamment de sa valeur propre, a eu le mérite de donner une vive impulsion aux études, maintenant florissantes, sur la Poésie populaire. La valeur littéraire et l'importance historique de cette poésie sont actuellement reconnues de tous, mais il y avait quelque hardiesse à les proclamer à l'époque où parut votre première édition. [28]

Il lui avoue par ailleurs son incompetence à rendre compte de l'ouvrage, une tâche dont Gaston Paris pourrait sans doute se charger. Pourtant, dès le numéro du 16 février 1867 de la *Revue Critique*, il en donne un long compte rendu à la suite de celui d'Henri d'Arbois de Jubainville. Après avoir rendu hommage à La Villemarqué dont les ouvrages « sont aujourd'hui la base nécessaire de toute étude un peu sérieuse du breton armoricain », Henri d'Arbois de Jubainville, qui s'en tient essentiellement à un point de vue philologique, regrette « les préoccupations exclusivement historiques et esthétiques qui ont dirigé l'auteur dans le choix des pièces publiées » et qui l'ont amené à ne retenir « que celles qui étaient intéressantes au point de vue de la mythologie, de l'histoire, des vieilles croyances, des anciennes mœurs domestiques ou nationales, ou enfin celles qui avaient une valeur poétique » et à négliger les autres. « Quand on s'occupe d'une littérature aussi pauvre que celle de la Bretagne, écrit-il curieusement, il faut, ce nous semble, être moins sévère. » Il regrette également la méthode qui consiste à établir le texte d'une chanson d'après plusieurs versions différentes, à ne pas donner les variantes. En définitive, à son avis, cette nouvelle édition n'apporte rien de plus d'un point de vue scientifique, au contraire même, et Henri d'Arbois de Jubainville termine par un appel à une septième édition qui tienne réellement compte des nouvelles exigences :

M. de la V. ne peut pas aujourd'hui se contenter d'une gloire purement littéraire, et laisser faire par d'autres des travaux d'érudition dont l'honneur lui revient de droit, et qu'il est mieux que tout autre capable de nous donner.

Comme son collaborateur, Paul Meyer prend soin de rendre hommage à l'œuvre de La Villemarqué, en la replaçant dans le contexte de sa première édition :

Reconnaître l'importance de la poésie populaire, en apprécier la valeur littéraire en même temps que l'intérêt historique, c'était il y a trente ans faire preuve d'un jugement indépendant, d'un pressentiment dont la justesse ne devait se vérifier que plus tard. L'accueil fait aux chants populaires de la Grèce était à peine un encouragement ; car ce qui avait fait le succès de la collection de Fauriel, c'était le sentiment philhellène qui dominait le public lorsqu'elle fut mise au jour. Il y a plus : la première édition du *Barzaz Breiz* devait être ce que M. de La V. l'a faite, c'est-à-dire littéraire et bretonne. Comment eût-on songé à rechercher dans les poésies bretonnes autre chose que ce qu'on goûtait si fort dans les chants grecs : d'admirables élans poétiques et l'expression de la vie d'un peuple ?

Mais depuis, les divers recueils qui se sont succédé ont permis des comparaisons et l'émergence de « points de vue nouveaux auxquels il devient de plus en plus difficile de ne pas se placer lorsqu'on écrit sur la poésie populaire », « les préoccupations esthétiques cèdent peu à peu la place aux exigences de la critique ». Le principe de reconstitution d'une pièce à partir de versions différentes qui ne tient pas compte de l'importance des variantes et ne fournit pas des matériaux fiables, la réfutation de Walter Scott que La Villemarqué reconnaît comme guide, la remise en cause des « allusions historiques ...si fugitives que depuis longtemps la critique les a révoquées en doute », et d'une façon générale la méfiance quant à l'explication historique des chansons, leur origine géographique comme leur datation... sont les principaux reproches de Paul Meyer. S'appuyant sur des exemples, il dresse une liste d'observations qui montrent « ce qui reste à faire pour mettre le *Barzaz Breiz* au niveau de la science » : indication en note des variantes, des sources, suppressions des explications qui « ont eu leur valeur au temps où parut pour la première fois le *Barzaz-Breiz* », ... Paul Meyer termine également par un appel :

En outre une nouvelle collection de chansons bretonnes, dussent-elles avoir un peu moins de valeur littéraire que celles dont nous sommes en possession, serait assurément bien reçue du public lettré. La linguistique et l'histoire de la poésie sont donc d'accord dans leurs sollicitations. Si M. de la Villemarqué veut bien y faire droit, il aura doublé la valeur scientifique de son œuvre sans en avoir en rien diminué le mérite littéraire.

Au mois de mai La Villemarqué adresse également un exemplaire de son *Barzaz-Breiz* à Gaston Paris qui lui répond fort poliment quelques jours plus tard [29] :

J'ai bien à m'excuser de n'avoir pas plutôt répondu à votre aimable envoi d'il y a quinze jours et à la lettre plus aimable encore qui l'accompagnait. J'ai voulu me donner le plaisir, avant de vous remercier, de relire votre beau volume d'un bout à l'autre, et ce n'est pas là une lecture qui se fasse à la légère et au milieu d'autres occupations. Il faut savourer lentement cette poésie profonde et douce, et l'éclairer à loisir par les commentaires si intéressants dont vous l'avez entourée. Je ne connais pas de plus belle gloire, Monsieur, que celle dont vous vous êtes couvert en rendant à la lumière, à l'admiration, à la sympathie de tous ces magnifiques trésors de votre patrie. À côté d'une pareille œuvre, on se sent plus que honteux de ne pouvoir mettre que si peu de chose. J'espère cependant que mes travailleurs français vont se mettre sérieusement à l'ouvrage, et que dans quelques années nous aurons, non pas peut-être notre *Barzas-Breiz*, mais les matériaux dont une main habile pourrait

se servir pour construire un monument moins pur sans doute, moins austère, moins religieux que le vôtre, mais qui ne manquerait ni de grâce ni même ça et là de grandiose. C'est, je crois, la comparaison approfondie de nos chansons françaises avec les vôtres qui donnera le dernier mot de plus d'une question sur laquelle vous n'avez pas encore donné votre conclusion définitive. Il y a une critique parmi celles qui vous ont été adressées, à laquelle vous me permettez, Monsieur, de m'associer vivement : c'est celle qui porte sur le choix trop sévère des pièces admises dans votre ouvrage. Il serait bien à désirer que vous missiez une fois encore la main dans votre sac qu'on dit si bien garni, pour en retirer quelques poignées de ces graines savoureuses. Laissez, si vous le jugez bon, le recueil actuel avec ses dimensions restreintes et son caractère de choix plein de goût, – mais donnez aux savants ce qui les intéresse presque autant que les chefs-d'oeuvre, – des documents.

Est-ce à une dette morale envers la Villemarqué [30] que l'on doit cette modération envers un ouvrage dont il n'avait pu manquer d'avoir connaissance dès sa parution et dont le compte rendu avait paru dans la revue qu'il dirigeait avec Paul Meyer ? Pourquoi ne s'était-il pas chargé d'en faire la critique comme le suggérait Paul Meyer ? Il convient aussi de rappeler que La Villemarqué était un ami de longue date de son père.

### **Luzel et les exigences éditoriales de la nouvelle école critique**

Dans son compte rendu, Henri d'Arbois de Jubainville faisait allusion à « un amateur breton qui avait réuni un supplément au *Barzaz-Breiz* ». et dont le travail a été évoqué « dans le cabinet d'un des maîtres de la philologie moderne ». Il s'agit de François-Marie Luzel [31] qui songe en effet à publier les chants qu'il a recueillis et s'en est ouvert à différents correspondants et notamment à l'écrivain Ernest Renan :

Depuis 20 ans j'en copie sous la dictée de nos fileuses et de nos mendiants partout où j'en trouve l'occasion, lui précisait-il dans une lettre du 24 septembre 1865 [32], et quelques excursions encore dans certaines localités jusqu'ici inexplorées sous ce rapport, me fourniraient la matière d'un recueil fort intéressant, à plus d'un point de vue.

« Je voudrais obtenir une nouvelle mission bretonne, insiste-t-il dans une autre lettre du 25 janvier 1866 [33], vers Pâques, pour recueillir des poésies populaires dans nos campagnes. Depuis plus de vingt ans que je m'en occupe, j'en ai déjà réuni un grand nombre, et de fort intéressantes et je serais bien heureux que le Ministre me vînt encore en aide à cette occasion, et me facilitât les moyens de publier un recueil qui serait en quelque sorte un complément au *Barzaz-Breiz*. Il y a, vous le savez bien, largement à moissonner dans le champ si fécond d'où Mr De Lavillemarqué a rapporté la meilleure gerbe de son bagage littéraire. »

Le 10 avril 1866, il se fait encore plus précis sur ce projet de « complément au *Barzaz-Breiz* » :

...mon intention serait de publier d'abord (sauf à y revenir plus tard), – un volume in-12 de 350 à 400 pages, – texte breton et traduction [...] Pensez-

vous que le texte breton soit bien indispensable ? Nous pourrions discuter cette question plus tard. – Mon recueil ne contiendra pas autant de pièces historiques et d'une antiquité aussi reculée que plusieurs de celles contenues dans le *Barzaz-Breiz* (antiquité si souvent surfaite d'ailleurs par notre Mac-Pherson nouveau) [34]. Mais en revanche, il contiendrait un plus grand nombre de Sônes [35] et de poésies domestiques, pleines de naïveté, de tendresse et de sentiments honnêtes et humains, – ce qui a aussi son mérite. [36]

À ce moment, Luzel n'a pas encore pris connaissance de l'article de Gaston Paris sur le recueil de Bujeaud. Il ignore aussi les premières critiques de Paul Meyer et de Eugène Halléguen [37] contre le *Grand Mystère de Jésus* [38] que vient de publier La Villemarqué, dans des numéros de la *Revue Critique* que René-François Le Men [39] lui fera parvenir dans un courrier du 23 mai 1866. [40]

En définitive, ce que Luzel reproche surtout à La Villemarqué ce n'est pas tant une méthode d'édition en matière de littérature orale qu'une forme de mainmise, de monopole sur tout ce qui touche à la littérature bretonne et celtique en général, le manque de considération du membre de l'Institut pour lui-même et ses travaux, ce qu'il considère comme du mépris et du dédain et dont il s'est senti blessé à plusieurs reprises.

Initié à la poésie populaire allemande par Gérard de Nerval [41], si l'on en croit son ami Anatole le Braz [42], Luzel était revenu un été dans son manoir de Keramborgne, le *Barzaz-Breiz* sous le bras, ouvrage dont la lecture avait été une véritable révélation : « Le livre de M. de la Villemarqué, m'a-t-il dit souvent, rapporte Le Braz, était devenu ma bible » [43]. Il en fait d'ailleurs un éloge appuyé dans un article paru dans la *Revue Française* des mois d'août-octobre 1858 :

Il existe un livre trop peu répandu en France qui est tout simplement un des plus beaux livres qui aient été composés en aucune langue. Ce livre s'appelle le *Barzaz-Breiz* c'est-à-dire Bardits bretons. C'est un recueil de poésies, de chants populaires bretons rassemblés et traduits par M. Théodore Hersart de la Villemarqué avec une science, un dévouement et un patriotisme dignes de tout éloge. [...] Le *Barzaz Breiz* renferme une abondante et admirable moisson de ces poésies dont quelques-unes sont au-dessus de tout éloge. Dans quel livre du Nord ou du Midi, d'où qu'il vienne, trouverez-vous rien de plus fort, de plus sombre, de plus terrible que la Peste d'Elliant ? Quelles magnifiques et superbes épopées que le Tribut de Noménoé et Morvan Lez Breiz ? J'ai moi-même recueilli la plupart des chants publiés par M. de la Villemarqué avec quelques différences souvent. Mais je préfère ne donner ici que des poésies complètement inédites. [44]

Voilà qui résonne comme un écho aux éloges quelques peu dithyrambiques que l'écrivain George Sand adressait en 1852 à l'ouvrage [45].

Mais ce que l'on peut considérer comme la première rencontre réelle entre Luzel et La Villemarqué, même si elle n'est pas physique, intervient au début de l'année 1861. Dans le *Publicateur du Finistère*, journal de Quimperlé, ville où habite La Villemarqué, Luzel a fait paraître un long poème en breton et en français qui lui vaut une critique élogieuse de la part de La Villemarqué, sous forme d'une lettre adressée au journal. Dès le premier mai, Luzel lui écrit pour l'en remercier :

« Votre Barzaz-Breiz a toujours été une des plus grandes admirations de ma



vie ; il m'accompagne partout, et pour moi il n'existe pas de plus beau livre en aucune langue ; je le dis et je le répète tous les jours à ceux qui ne le connaissent pas, et je l'ai même écrit quelque part. » « Je me suis occupé, ajoute-t-il à la fin de cette première lettre, de recueillir des poésies populaires dans nos campagnes et j'en ai réuni un assez bon nombre, la matière d'un beau volume *au moins*. Mais quand je relis le *Barzaz-Breiz* – mes projets de publication s'évanouissent bien vite. »

Les relations en restent là. La Villemarqué garde-t-il volontairement ses distances vis-à-vis de quelqu'un qui chasse quelque peu sur ses terres en lui annonçant avoir réuni la matière d'un recueil de chants populaires ? La publication en 1863 par Luzel du manuscrit du mystère de *Sainte-Tryphine et le roi Arthur* [46] est l'objet d'un premier différend sérieux entre les deux hommes ; « il veut se passer de moi ? Eh bien j'éreinterai tout ce qu'il publiera » aurait même alors affirmé La Villemarqué. [47] Quelque peu refroidies, les relations ne sont toutefois pas totalement interrompues. Luzel continue même à traduire en vers des pièces du *Barzaz-Breiz*. En 1865, il reprend contact, adressant à La Villemarqué un exemplaire de *Bepred Breizad* [48], un recueil de poésies qu'il vient de faire paraître et dont il lui avait évoqué le projet dans sa première lettre. L'un des poèmes est y est même dédié à La Villemarqué. Celui-ci répond sans doute poliment pour le remercier, mais pas un mot sur le contenu. Luzel, qui enseigne alors à Lorient, souhaite une critique franche de son ouvrage et lui écrit en ce sens. L'absence de réponse est très mal acceptée par Luzel qui y voit une conspiration du silence, conséquence de l'affaire du mystère de *Sainte-Tryphine* et une volonté de mainmise de La Villemarqué sur toute les publications en langue bretonne [49].

« Mon petit livre a été généralement bien accueilli, confirme-t-il à Renan le 12 juillet, – excepté toutefois par le *grand lama* [50] de la littérature bretonne, le *penn-sturier* [51], comme il se nomme, qui garde à son endroit un silence dédaigneux et n'a même l'air de s'apercevoir de son existence ; lui qui ne manque jamais d'exalter et de prôner partout le moindre cantique à la Ste Vierge, ou à sa propre louange, pondu par quelque abbé ou sacristain de ses admirateurs – il voudrait qu'on ne publiât rien en breton que sous son patronage et avec son visa. Or je ne suis pas d'humeur à accepter des *protections* qu'on veut *m'imposer* : je ferai ce que je pourrai, – mais je tiens à me passer de lui. – Je ne puis oublier ses procédés à mon égard à l'occasion de la publication de Ste Tryphine... » [52]

Il y revient à nouveau le 25 janvier 1866 :

Mr De Lavillemarqué et le Clergé voudraient confisquer tout à leur profit et quiconque ne se range sous leur drapeau et ne prend le mot d'ordre chez eux, est condamné d'avance et ne saurait faire rien qui vaille. [53]

La goutte d'eau qui fait déborder le vase est la publication du *Grand Mystère de Jésus* par la Villemarqué qui, dans une simple note, fait une rapide allusion à l'ouvrage sur le mystère de Sainte-Tryphine de Luzel, « l'aimable professeur et poète » :

« ... heureusement que je saurai me passer de vous, répond rageusement Luzel sans oser lui écrire directement [54], et je ne suis pas d'humeur à me laisser inféoder ni à vous, ni à nul autre. – Je ferai ce que je pourrai, mais comme je

l'entendrai, et sans recevoir de mot d'ordre de personne. »

C'est une forme de déclaration de guerre, mais une déclaration indirecte, à caractère privé, par correspondance interposée, et une guerre dans laquelle il hésite à se lancer lui-même, préférant laisser à d'autres le soin de croiser le fer. Dans ses lettres, on retrouve alors un certain nombre de thèmes qui lui sont chers : la défense d'une littérature populaire face une littérature élitiste, la méfiance vis-à-vis de la recherche systématique d'un certain archaïsme et le rejet d'une exclusivité sur les études bretonnes et celtiques, le dédain et le mépris, la récupération du travail des autres en raison d'une certaine incompétence.

À partir de 1866, après les premières « attaques » de Paul Meyer, relayées par Eugène Halléguen, se met progressivement en marche la machine destinée à abattre la statue de La Villemarqué. Il n'est pas impossible que le centre de ce qui ressemble fort à une « conjuration » soit à Quimperlé même, chez l'imprimeur Clairet [55], où se tient peut-être, la première réunion des opposants.

« Dimanche dernier 3 février, écrit Luzel le 5 février 1867 [56], nous nous sommes réunis à Quimperlé quelques chauds partisans des études bretonnes. Nous avons décidé séance tenante la publication immédiate du vieux *Dictionnaire breton français-latin*, ou *Catholicon* de Lagadeuc et d'Auffret de Coatquévéran, dont la première édition fut imprimée à Tréguier au XVe siècle. »

D'autres réunions suivront à Quimper et Quimperlé où certains des participants, tels René-François Le Men, Léopold Sauvé [57] et, dans une moindre mesure, Luzel s'en prennent régulièrement à un bardisme superficiel qui, selon eux, empêche les travaux sérieux. Ils vont même jusqu'à organiser des parodies de cérémonies druidiques dans la forêt de Carnoët, tout près de Quimperlé. Ces provocations ne pouvaient qu'indisposer La Villemarqué qui en découvrait les comptes rendus dans le journal local ; c'était en effet une attaque à peine voilée contre lui : fait barde en 1838 lors de son voyage au Pays de Galles, il avait mis sur pied, sous le nom de *Breuriez Breiz*, une confrérie bardique bretonne dont il était le chef, le *penn-sturier*. Dans une lettre à son ami Le Scour, le 5 février 1865, Luzel, qui venait de se voir décerner le diplôme de barde de cette confrérie, se montrait déjà quelque peu perplexe :

« je crains un peu que l'on se moque de nous, à nous voir jouer ainsi aux Bardes, et prendre peut-être trop au sérieux des titres illusoires que nous nous décernons nous-mêmes – Craignons le ridicule, mon cher ami, rien n'est plus funeste en France. » [58]

« Le moment est venu, écrit le virulent Le Men à Luzel le 15 août 1866, d'en finir avec cette ridicule mystification qui dure depuis tant d'années sous le titre de Breuriez, et de brûler bravement sur ses vestiges les oripeaux du bardisme. Pas de transaction possible entre le passé et l'avenir ; il faut faire table rase et bâtir à nouveau. Le breton est déjà presque une langue morte, les manuscrits tombent en poussière, pendant que les charlatans font leur *boniment*. » [59]

L'attaque est rude contre un « néo-bardisme » que Henri d'Arbois de Jubainville fustige à son tour dans la *Revue critique* du 23 novembre 1867, quand il rend compte de la publication, dans les *Mémoires de la Société Archéologique des Côtes-du-Nord*,

de la chanson des *Gousperou ar raned* (« les vêpres des grenouilles ») :

La voici avec une traduction que j'ai été obligé de refaire en partie, vu les contre-sens évidents que la manie du druidisme avait introduits dans celle qu'en a donnée la société savante dont je viens de dire le nom. [60]

C'est en particulier la traduction de *beleg*, « prêtre », par « druide », qui est à l'origine de cette réaction. C'est aussi à cette époque que sont remises en cause les théories de l'historien Henri Martin sur le druidisme [61]. Il n'est donc pas surprenant que ce soit notamment autour de cette fameuse chanson des *Séries* [62], déjà épinglée par Le Men dans la Préface du *Catholicon*, que se cristallise le débat.

À Paris, alimentés par les éléments fournis par les opposants bretons à La Villemarqué, et notamment par Le Men, les tenants de la « nouvelle école critique » déplacent progressivement le débat d'un plan « local » qui s'apparente plus à une querelle de personnes, vers un plan plus général qui porte sur des questions fondamentales de méthode. C'est dans cette perspective qu'ils se font plus sévères dans la remise en cause de l'authenticité même des chants du *Barzaz-Breiz*. L'un des adversaires les plus tenaces est alors Henri d'Arbois de Jubainville. Le 1er mai 1867 [63], ce dernier écrit de Troyes à La Villemarqué pour lui adresser une copie du compte rendu paru dans la *Revue Critique* :

Je ne veux pas que vous soyez le dernier à connaître un travail qui vous concerne. Je vous l'adresse donc malgré l'embarras que j'éprouve à le faire. J'ai appris dans vos livres le peu de breton que je sais, et si je n'en sais pas davantage, c'est faute de les avoir assez étudiés : il est bien certain que jamais la connaissance que je pourrai avoir de cette langue ne pourra être comparée à celle que vous en possédez. Mais la méthode que vous avez suivie dans votre édition du *Barzaz Breiz* me semblant critiquable, je l'ai critiquée par l'article que je vous envoie. Il me serait très pénible que vous y vissiez une personnalité. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Je n'ai jamais entendu parler de vous qu'avec éloge. Mais je travaille à un point de vue différent du vôtre, le vôtre est littéraire, le mien philologique.

La Villemarqué réagit avec modération dans une lettre à laquelle d'Arbois de Jubainville répond dès le 7 juin [64] :

Bien que j'aie appris le breton dans vos livres à peu près exclusivement, j'ai sur quelques points des idées différentes des vôtres. Ne se modifieront-elles pas un jour sur quelques points ? je l'ignore. Mais enfin, quant à présent, je craignais de vous avoir mécontenté et de n'être pas bien accueilli de vous. Quand on a fait des travaux aussi considérables que les vôtres et qu'on a obtenu des succès si importants et si mérités, il est naturel qu'on soit peu disposé à se voir de bon oeil contredire par un homme aussi neuf que moi dans la matière spéciale dont il s'agit. J'ai fait paraître bien des volumes, trop, certainement ; mais ils concernent le moyen âge et n'ont aucun rapport avec les matières dont je m'occupe aujourd'hui, grâce à vous, Monsieur, grâce à l'intérêt que vous avez su répandre sur elles. [...] Vous écrivez avec trop de coeur, pour qu'un homme habitué comme moi à une lecture assidue de vos livres n'éprouve pas une vive sympathie pour l'auteur. On ne peut pas vous lire sans se sentir attiré vers vous. Vous faites passer dans votre prose imagée toutes les émotions de votre coeur. Que de fois vous m'avez remué jusqu'au

fond de l'âme. Sans vous avoir jamais vu, j'ai vécu cependant avec vous dans un commerce intime qui a produit chez moi un réel et profond attachement pour vous.

Mais, dans sa lettre, d'Arbois de Jubainville se garde bien d'évoquer un article, où les critiques se font bien plus précises et plus vives, qu'il fait paraître dans le numéro de mai-juin de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [65] sous le titre « Étude sur la première et la sixième édition des Chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de Barzaz-Breiz. ». La Villemarqué n'en a semble-t-il que tardivement connaissance, en novembre 1867 [66] par Paul Raymond, archiviste de Pau, ancien élève de l'École des Chartes et abonné à la revue. À en juger par toutes les notes portées dans la marge de son exemplaire par la Villemarqué et tous les mots et phrases soulignés, les références à Sainte-Beuve à propos d'édition, il a lu l'article avec beaucoup d'attention et en a été visiblement fort touché. Sans doute resté sur l'impression de modération de la lettre du mois de juin, il a le sentiment d'être trahi par d'Arbois de Jubainville : il s'en ouvre à Paul Raymond qui, dès le 10 novembre, intervient auprès de Gustave Servois, membre du Comité des Travaux Historiques et des Sociétés savantes et à ce titre membre de la Société de l'École des Chartes :

M de La V., qui n'a eu que par moi et tardivement connaissance de cet article, s'est trouvé justement choqué de plusieurs inexactitudes qui lui ont été imputées de seconde main par M. de Jubainville. Il lui fait demander une rectification par un tiers, ami qui habite Troyes. [...] Mais il faut tout prévoir. Il est indispensable que cette rectification courtoise paraisse dans le plus prochain fascicule. – Il est convenable qu'elle soit communiquée à l'avance à M. de La V., pour éviter une mauvaise plaisanterie. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, je ne peux pas vous laisser ignorer que M. de La Villemarqué entend se servir du droit de réponse qui lui est acquis. Enfin, – chose qui serait très regrettable pour nous tous, – qu'il insérera dans sa réponse une lettre que M. de Jubainville a écrite le 7 juin 1867, par conséquent de la même époque que l'article paru dans la *Bibliothèque*. Cette lettre exprime des sentiments bien différents de ceux que notre savant confrère a livrés au public. [...] Je serai très heureux d'apprendre que vous pensez qu'une polémique ne peut qu'être fâcheuse dans ces conditions. Je ne veux pas m'étendre et je ne le puis ni ne le dois, mais il y a, dans l'article dont M. de La V. se plaint des choses tout-à-fait étrangères à la philologie, des choses vilaines que M. de Jubainville ignore certainement (Le correspondant anonyme [67] de l'article est connu de M. de La V., et de sa part a failli être l'objet d'une plainte en diffamation) [68]. Voilà le point faible de l'histoire, voilà pourquoi j'insiste. Adieu, mon cher Servois, pardonnez-moi cette longue épître vu la gravité du cas.

L'intervention de Paul Raymond semble porter ses fruits, puisque le 18 novembre, il écrit à nouveau à Gustave Servois pour le remercier et transmettre l'accord de La Villemarqué sur la rectification proposée par d'Arbois de Jubainville. Entre-temps, La Villemarqué a effectivement fait intervenir auprès de l'archiviste de l'Aube, leur ami commun, S. de Missery. Le brouillon conservé de la lettre [69] témoigne bien des profondes blessures qu'ont provoquées les critiques :

M. D'Arbois de Jubainville m'écrivait le 7 juin dernier qu'il vous avait fait part de mes épreuves du mois de mai ; il parle souvent de votre vieil ami avec vous,

me disait-il. J'en suis d'autant plus aise qu'il n'est pas étranger aux épreuves d'un autre genre que la vie littéraire m'envoie : si je n'avais pas le cœur un peu gros, je lui aurais écrit à lui-même au sujet d'un article qu'il a publié sur les Chants bretons dans « l'École des Chartes » des premiers jours de juin, et qu'on m'a communiqué seulement ces jours-ci. Mais je sens que je n'aurais pas le sang-froid nécessaire, et que mon stîle ne répondrait pas à celui de sa dernière lettre, si gracieuse & si flatteuse, trop flatteuse même. Il m'a bien affligé ! Lui qui me parlait du réel & profond attachement que je lui avais inspiré ! Lui, un galant homme, un homme d'honneur, il a servi sans s'en douter des passions mauvaises. La haine, une haine personnelle, une haine sauvage (l'expression n'est pas trop forte) dont j'ai été obligé de modérer l'injurieuse manifestation publique par la menace des tribunaux, mais qui se donne carrière en secret, – a prétendu diffamer l'homme sous l'éditeur des *Chants bretons*. M. de Jubainville ne jugera qu'à dessein de la diffamation dont je parle par le volume qu'on relie pour lui être offert car ce volume doit contenir un carton. Il en verra un pour juger des inepties haineuses [qu'] inspire [?] la fureur contre les riches... Il serait bon pour sa gouverne que M. de Jubainville connût le dessous des cartes, l'honorable critique voudra séparer sa cause de celle de l'homme qui s'est vanté dans une lettre de fournir des armes à d'autres qui se chargeront de scalper le pâle visage de votre vieil ami. [...] Si M. d. J. était venu au congrès celtique de Saint Brieuc pour lequel il avait souscrit et où je l'attendais ! Je lui aurais montré de vieilles copies que j'avais emportées de quelques uns de nos chants populaires où il eût vu la justification de plusieurs modifications qu'il dit arbitraires, sur la foi d'un correspondant. j'avais apporté le cahier où se trouve cité le nom du saint que la première édition des chants bretons laissait anonyme... Il faut que j'aie bien compté sur votre vieille amitié & votre patience cher Monsieur. Vous me le pardonnerez en songeant que ce que j'ai de plus cher au monde, mon honneur, est ici en jeu.

D'Arbois de Jubainville a tardé à répondre : ce n'est que le 14 décembre qu'il écrit à de Missery [70] une lettre que ce dernier s'empresse d'adresser dès le lendemain à la Villemarqué avec ce commentaire :

Notre savant archiviste, par suite d'absences prolongées et de travaux qui l'absorbent d'une manière incessante, vient seulement de me répondre, et je ne puis mieux faire que de vous transmettre sa lettre même, qui, si elle ne vous donne pas satisfaction complète, me semble cependant devoir vous donner une bonne consolation au milieu de vos contrariétés littéraires. Mr d'Arbois, bon juge en beaucoup de matières, mais aussi tenace que peut l'être un breton, ne peut se défendre, malgré tout ce que j'ai pu lui dire sur votre compte, de la pensée que vous avez (peut-être même à votre insu) augmenté de votre propre fond les poétiques richesses de vos compatriotes ! Mais il ne voit nullement que votre honneur en soit compromis, et il m'a confirmé, en termes chaleureux, avant cette circonstance, combien il appréciait en vous et l'homme et l'écrivain. Or, ses éloges n'ont rien de banal, ses déclarations ne sauraient être que l'expression de sa pensée, et il vous dit vrai (dans sa consciencieuse bonhomie) en déclarant que, s'il lui eût été donné de choisir entre l'écrivain sympathique et élégant et le savant sec et ennuyeux, il n'eût pas hésité à choisir le premier.

De Missery joint la lettre qu'il a reçue de Henri d'Arbois de Jubainville [71] et où il déclare notamment à propos de La Villemarqué :

Ce brillant et savant écrivain aurait tort de croire qu'il y eût rien de blessant pour lui dans l'opinion que j'ai exprimée à l'égard du *Barzaz-Breiz*. Où sont les éditeurs qui se bornent à publier les textes tels qu'ils les trouvent et sans y introduire quelque restitution ? Je ne regrette qu'une chose, c'est que M. de La Villemarqué ne nous ait pas suffisamment instruit de la mesure dans laquelle il s'est permis ces changements. Il y a là une lacune, voilà tout. Et quand ces changements, comme je penche à le croire, seraient trop considérables, tout ce qu'on serait en droit d'en conclure serait que chez M. de La V. l'homme de goût, l'élégant écrivain l'emporte sur l'érudit, c'est à dire sur le savant ennuyeux. Aimerais il mieux qu'on dise que chez lui le savant ennuyeux l'emporte sur l'homme de goût ?

Voici le texte de d'Arbois de Jubainville transmis à La Villemarqué :

La Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 6e série, etc... contient un article critique sur les chants populaires de Bretagne publiés sous le nom de *Barzaz-Breiz* par M. de la Villemarqué. Cet article a pour auteur le signataire de la présente lettre. Un ami de M. de la Villemarqué [72] me communique une note par laquelle celui-ci me demande une rectification. J'ai dit, p. 280, qu'on trouve dans la 6e édition du B.B. un vers où St Ratian est nommé, et que ce vers ne se trouve pas dans la 1e édition. M. de la V. m'informe que ce vers a paru pour la 1e fois dans l'édition publiée à la librairie Franck en 1846. au t. I de cette édition, p. 89, on lit les mots suivants : « Dans la première Version du chant que j'ai publié sur cet événement (la Peste d'Elliant) [73] le nom du solitaire n'était pas désigné, il l'est dans celle qu'on va lire. » Je m'empresse donc de reconnaître que M de la Villemarqué a eu avant moi le soin de signaler à l'attention de ses lecteurs le vers dont il s'agit. J'ai exprimé et je conserve des doutes sur la valeur historique et philologique du *Barzaz-Breiz*, au mérite littéraire duquel je me plais à rendre hommage. Mais en faisant connaître au public les considérations sur lesquelles ces doutes sont fondés, mon but unique a été de provoquer une enquête sur une question qui me paraît importante ; et si le résultat de cette enquête est de dissiper ces doutes, personne ne sera plus que moi heureux de le proclamer. La vérité est la seule chose que je recherche. Je n'ai jamais eu la pensée d'attaquer l'honneur de M. de la Villemarqué. Je me souviendrai toujours que s'il y a quelques personnes en France ...[qui] s'intéressent aux études celtiques, on le doit à sa plume séduisante autant qu'érudite. [74]

La lettre est effectivement publiée dans la « chronique » du numéro de septembre-décembre 1867 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, avec cette présentation pour le moins laconique : « La lettre suivante nous est adressée par notre confrère M. d'Arbois de Jubainville ». La réponse de d'Arbois de Jubainville, acceptant une mise au point tardive sur ce qui n'apparaît que comme toute un point de détail, semble bien dérisoire alors qu'il vient, quelques semaines plus tôt de renouveler ses attaques en rendant compte dans la *Revue Critique* du 23 novembre de la réédition du *Catholicon* par Le Men, aboutissement de l'un des projets du groupe des opposants à La Villemarqué, groupe qui s'est entre temps disloqué : l'affaire quelque peu embrouillée de l'acquisition des manuscrits des chants collectés par Jean-Marie de Penguern, un avocat collecteur de Lannion, a entraîné quelques dissensions qui se nourrissent encore des désaccords entre Le Men et Halléguen et des attitudes divergentes face à la tenue du Congrès celtique international de Saint-Brieuc dont La

Villemarqué est l'un des initiateurs. Invité par La Villemarqué à collaborer activement au Congrès [75], Luzel accepte, espérant que ce sera le signal d'un nouveau souffle et surtout d'une réconciliation qu'il semble appeler de tous ses vœux. Peut-être y voit-il une ultime chance d'éviter d'en découdre directement avec La Villemarqué. Il envisage non sans une certaine crainte un affrontement que lui-même contribue pourtant à préparer en fournissant des arguments. La Villemarqué n'est pas dupe de ce qui se passe et est tenu informé des réunions de ses adversaires. Aussi demande-t-il à Luzel des précisions sur le projet de réédition du *Catholicon*. En post-scriptum de sa réponse, Luzel met les choses au point :

Le *Catholicon* s'imprime en effet chez Mr Corfmatt, à Lorient, nous comptons le voir terminé pour le 25 août prochain ; mais je tiens à vous dire qu'à Mr Lemen, seul, appartient l'idée de cette publication, dont il est l'éditeur, exclusivement, et sans *collaborateur*. [76]

Sincérité ? Plutôt art du double jeu comme le laisse supposer sa correspondance. En effet, c'est semble-t-il Le Men, à qui Luzel a fait part de la demande d'information de La Villemarqué, qui le 29 juin, lui a conseillé cette réponse [77]. Cela illustrerait le surnom de « caméléon » que Halléguen et quelques autres auraient donné à Luzel, si l'on en croit le mot griffonné sur un morceau de papier et conservé dans les archives de La Villemarqué. Mais, si l'on excepte Sauvé, dont l'attitude reste sans ambiguïté, le surnom pourrait bien s'appliquer à la plupart des protagonistes de l'affaire, y compris à Le Men lui-même qui, dans la correspondance qu'il reprend avec La Villemarqué à partir de 1873, ne se prive pas de faire endosser par Luzel la responsabilité totale de la querelle. Luzel est donc certainement partagé, à cette époque, entre l'envie de « prendre sa fronde et de viser à la tête la statue du Grand Lama de la Littérature Bretonne » comme il l'écrit dans une lettre à Le Scour du 30 mai 1866 [78], pour lui donner en quelque sorte le coup de grâce, et le souci de ne pas rompre définitivement avec l'un des personnages majeurs et incontournables de la littérature en Bretagne, et au-delà. De fait le ton de la lettre, comme de toutes celles échangées au cours de l'été, demeure en apparence très courtois. Luzel se rend même à l'invitation de La Villemarqué et lui rend visite dans son manoir de Keransquer à Quimperlé, une rencontre à laquelle assiste également l'abbé Henry [79], et dont Henri d'Arbois de Jubainville révélera la teneur plus de trente ans plus tard dans la *Revue Celtique* : il se réfère à une lettre que lui a adressée Le Men, le 4 septembre 1867, rapportant la conversation qui eut lieu à cette occasion :

Luzel. - « J'ai la conviction que c'est vous qui avez composé les pièces anciennes du *Barzaz-Breiz*. On ne trouve rien de semblable dans les campagnes. Au reste, ce sont des pièces fort bien faites qui vous feraient honneur si vous en acceptiez la paternité. »

La Villemarqué, se cachant la tête entre les mains. - « Ah ! vous me rendez malade en me disant cela. Rien ne peut me faire plus de peine que d'entendre pareilles choses. »

Luzel. - « Que voulez-vous ? C'est ma conviction. Je ne puis que vous engager à dire la vérité sur cette affaire. »

La Villemarqué montrant un vieux meuble restauré, orné de figurines et d'autres sculptures. - « Voyez-vous ce vieux meuble que j'ai fait restaurer ? Eh bien, j'ai fait pour le *Barzaz-Breiz* ce que j'ai fait pour les statuettes qui le décorent (ce meuble), j'ai mis des jambes aux unes, des bras à d'autres... »

« Et des têtes aux autres », s'écria l'abbé Henry. [80]

Le Congrès celtique international qui s'ouvre à Saint-Brieuc à la mi-octobre est marqué par la parution et la mise en vente du *Catholicon*, dont la préface contient de violentes attaques contre La Villemarqué :

« Il est, écrit notamment Le Men, des limites que l'imagination ne doit pas franchir. Jouez au barde, à l'archibarde ou même au druide si cela vous amuse mais n'essayez pas de fausser l'histoire par vos inventions. La vérité se fera jour tôt ou tard et de vos tentatives malhonnêtes, il ne vous restera que le mépris ». [81]

Mais, malgré les critiques du docteur Halléguen auxquelles La Villemarqué répond sans trop de conviction : « J'ai trop affirmé quand j'étais jeune, mais depuis je suis devenu plus circonspect », Luzel, dont La Villemarqué fait d'ailleurs un éloge appuyé, se tait. Le Men le lui reprochera. Luzel, qui travaille alors à l'édition de son recueil des *Gwerziou*, se défend en arguant que trop engagé dans l'affaire, ses dire passeraient « pour être inspirés par le désir de vengeance et de haine ».

### **Vers la rupture : la publication de *Gwerziou Breiz Izel* (1868)**

L'édition du recueil des *Gwerziou Breiz Izel* que prépare Luzel lui pose bien des problèmes : à plusieurs reprises il demande conseil à Renan sur la méthode de publication à adopter. En outre les exigences formulées par Gaston Paris un an plus tôt n'ont pas encore trouvé d'application concrète et Luzel manque cruellement de références : s'il dispose des recueils de Bujeaud [82], il n'a pas celui de Puymaigre que Gaidoz se charge de lui procurer [83]. Il voudrait bien également acquérir les *Chants de la Grèce moderne* de Fauriel, mais doit renoncer devant les prix demandés [84]. Conscient du poids des responsabilités qui pèsent sur ses épaules dans cet ouvrage qui doit servir d'exemple pour la publication des chants populaires et confronté aux problèmes concrets de l'édition de textes oraux, Luzel ne peut donc guère compter que sur lui-même. Il en sera de même quand, en 1870, il se décidera à publier ses collectes de contes populaires. Fort de l'expérience de l'édition des chants, il se résoudra alors à soumettre au public et à la critique, à titre d'essai, dans un petit volume de *Contes bretons* [85], six contes proposés sous des formes plus ou moins élaborées.

Le 6 août 1868 il adresse à La Villemarqué une épreuve de la préface des *Gwerziou*, et la lettre qui l'accompagne est d'une grande importance [86] :

Je touche à la fin de la publication de mon volume de *Gwerziou-Breiz-Izel*, et j'espère que pour le 15 Août, au plus tard, le livre pourra être mis en vente. – Je vous adresse une épreuve de ma préface. Vous verrez que j'y parle de vous, comme dans le corps de l'ouvrage, avec modération et convenance, et je crois ne m'être laissé aller à aucun excès de langage, ce qui du reste, est tout-à-fait contraire à mes intentions. Je suis loin de méconnaître les services signalés et nombreux que vous avez rendus à notre littérature nationale, et tout bon Breton vous en doit de la reconnaissance : ce n'est pas moi qui l'oublierai. Dans ma publication de chants populaires de la Basse-Bretagne, quoiqu'ayant puisé à la même source que vous, – le peuple, – le peuple de nos campagnes



surtout, – il s'est trouvé que nos deux livres se ressemblent assez peu. C'est que nous suivons deux systèmes opposés. Vous, homme d'un goût épuré et délicat, écrivain élégant, que choque la moindre dissonance, tant morale que littéraire, vous vous réclamez de Walter Scott (vous l'avez dit) de Goethe et d'Uland [87], un peu aussi. Vous pensez que les chants traditionnels du peuple ont besoin d'être revus et corrigés par un homme de goût assuré, avant d'être présentés au public ; et vous n'êtes pas seul de cet avis, d'excellents esprits et en assez grand nombre, pensent comme vous. Moi au contraire, je suis les principes de la nouvelle école critique, qui veut que la poésie populaire soit traitée comme l'histoire, – comme une science exacte même, et qu'on les publie telles absolument qu'on les a recueillies, sans en modifier ni l'esprit ni la lettre. – C'est là uniquement une affaire de système ou de méthode ; à la critique et au public il appartient de juger. [...] Je crois que le système que vous aviez adopté est affaire de temps autant au moins que de goût, et que si vous avez été aujourd'hui à publier la 1<sup>ère</sup> édition du Barzaz-Breiz, vous vous seriez rallié à la méthode que j'ai cru devoir adopter. – Quoi qu'il en soit, il est bien certain que votre ambition a été constamment, – comme c'est aussi la mienne, – de faire connaître et aimer notre pays ; nous poursuivons le même but par deux chemins un peu différents, et chacun de nous est bien convaincu que celui qu'il a pris est le meilleur. Ce qui me rassure, c'est que, des deux côtés, la haine et même la passion resteront étrangères à nos débats, et que l'estime que nous devons avoir l'un pour l'autre, comme deux loyaux adversaires, mais non ennemis, ne sera point altérée par cette divergence d'opinion. Aussi, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, nous trouvera-t-on d'accord, comme l'année dernière, pour servir la cause nationale, les intérêts communs de la langue et de la patrie, et chercher loyalement et opiniâtement la vérité, l'objet constant de nos études.

La Villemarqué lui répondit-il réellement ? Toujours est-il que les archives de Keransquer conservent un brouillon et un projet de réponse daté du 8 août [88] :

« Vous vous trompez, Monsieur ; si j'étais à recommencer, je suivrais encore la méthode qui a eu l'approbation publique de Mrs Fauriel, Jacob Grimm [89] & Ferdinand Wolf [90], sans parler de l'Institut & de l'Académie de Berlin. Je souhaite que la vôtre trouve de pareils approbateurs, et que votre recueil soit aussi bien accueilli que le mien du public. Inutile de vous en dire plus long ; je ne pourrais que vous répéter ce que je vous ai déjà dit ; je suis d'ailleurs fort occupé par les préparatifs des noces de ma fille aînée et vous prie d'excuser le laconisme de votre serviteur très humble, Hersart de la Villemarqué. »

Le ton est sec, la réponse sans appel et lorsque, en novembre 1869, l'Académie des inscriptions et belles lettres attribue à l'ouvrage de Luzel un médaille d'or. La Villemarqué écrira en marge du rapport dont l'auteur, Ferdinand de Lasteyrie, lui adresse une copie : « Au lieu d'un bouquet la Commission a ramassé avec honneur une botte d'herbes malsaines dont un âne ne voudrait pas. » [91] La rupture est consommée et toutes relations cesseront entre les deux hommes jusqu'en avril 1872 quand Luzel prend l'initiative d'une nouvelle lettre à La Villemarqué : « question de politesse et de loyauté », Luzel fait part à La Villemarqué du contenu de l'intervention qu'il compte faire au congrès qui doit se tenir à Saint-Brieuc, au mois de juillet sur « l'authenticité des chants du *Barzaz Breiz* ». La Villemarqué ne se rendra pas au Congrès de Saint-Brieuc ; il ne répondra pas à la lettre de Luzel. Ce que l'on a pris

l'habitude d'appeler la « querelle du *Barzaz-Breiz* » atteint alors son paroxysme et prend également un tour plus politique, opposant légitimistes et républicains.

### **Fidélité de la Villemarqué aux principes d'édition des années 1830**

La Villemarqué ne changera pas de point de vue et continuera toute sa vie à défendre une approche esthétique et littéraire qu'il affirme une nouvelle fois clairement en 1881 dans une lettre-préface aux *Nouveaux fantômes bretons*, recueil de contes et de légendes publié par son ami Ernest du Laurens de la Barre [92] :

« Aussi avez-vous satisfait notre maître à tous, le public. S'il sait apprécier la conscience des recherches, la fidélité, l'exactitude, il aime surtout les choix faits avec goût ; et quand les conteurs racontent bien et l'amuse, il leur pardonne jusqu'à leurs caprices, et même un peu d'arrangement. Ce qu'il ne pardonnera jamais, c'est le mauvais goût, le mauvais style, la prétention, le pédantisme, le réalisme grossier, la lourdeur et la platitude allemande... ».

Pour La Villemarqué, peu importe les « autorités rustiques » qui « sont parfaitement indifférentes au public » ; il juge donc inutile qu'on allègue « des noms inconnus, d'ailleurs difficiles à vérifier ».

« Quoiqu'il faille aujourd'hui donner les noms de tous les Fanch ou Fanchic, de tous les chanteurs ou chanteuses à qui l'on a eu affaire, écrit-il à nouveau en 1886, je tairai celui de la personne respectable dont je suis l'obligé. » [93]

Alors qu'il avait conservé les carnets manuscrits de terrain [94] qui lui auraient permis de répondre à ses contradicteurs, La Villemarqué ne donnera jamais suite aux appels réitérés l'invitant à s'expliquer sur la genèse de son ouvrage, conservant un mutisme qui sera longtemps interprété comme un aveu de culpabilité. Il avait pourtant, dit-il, apporté ses manuscrits au congrès celtique de Saint-Brieuc en 1867, avec l'intention de les montrer à Henri d'Arbois de Jubainville. Mais ce dernier n'est finalement pas venu.

Si M. d. J. était venu au congrès celtique de Saint Brieuc pour lequel il avait souscrit et où *nous* [barré] je l'attendai ! *Nous aurions pu discuter ensemble* [barré] Je lui aurais montré *dans des* [barré] de vieilles copies que j'avais emportées de quelques uns de nos chants *que j'ai consignés* [barré] populaires où il eût vu *de ses propres yeux* [barré] la justification de plusieurs modifications *arbitraires* [barré] qu'il m'attribue & qu'il croit dit arbitraires, sur la foi d'un correspondant *trop connu* [barré] j'avais *précisément avec moi, et j'ai ici* [barré] heureusement apporté le cahier où se trouve cité le nom du saint que la première édition des chants bretons laissait anonyme. [95]

S'il semble donc avoir hésité à révéler le contenu de ses carnets de collecte et même à confier à Émile Ernault [96] le soin d'une édition critique, il se trouve, comme l'écrit fort justement Donatien Laurent, « tiraillé entre la difficulté à renoncer à ses si fécondes illusions de jeunesse et le remords confus d'avoir laissé la bride trop lâche à son imagination » [97].

Si La Villemarqué reste donc toute sa vie fidèle à ce que Luzel appelle « le style et la rhétorique de l'école romantique de 1830 », il éprouve finalement peut-être un

certain regret d'être arrivé un peu trop tôt. Le folkloriste Paul Sébillot rapporte ainsi la conversation qu'il aurait eue avec La Villemarqué, au cours de laquelle ce dernier lui aurait confié :

Vous êtes heureux vous, les jeunes gens, d'avoir des méthodes scientifiques, qui vous permettent de publier dans leur intégrité les contes populaires. Nous ne l'aurions osé de notre temps. [98]

L'ancien élève libre de l'École des Chartes [99] semble donc quelque peu envieux vis-à-vis de la nouvelle génération, et tout particulièrement vis-à-vis d'un Gaston Paris qu'il décrit comme :

champion de l'érudition et de la critique retrempées, si compréhensif à la fois et si exact, si méthodique, si honnête et si consciencieux, si sévère, si inquiet parfois des résultats d'un immense, d'un incomparable labeur, si terrifié même de les publier, qu'il va en présenter quelques-uns comme « provisoires », comme seulement à peu près dignes de confiance. [100]

Depuis un siècle, la « querelle du *Barzaz-Breiz* n'a cessé d'alimenter les débats entre partisans et adversaires de La Villemarqué. La (re)découverte en 1964, et l'étude par Donatien Laurent des carnets manuscrits ont enfin permis de mesurer la part incontestable d'élaboration littéraire auquel s'est livré l'éditeur du *Barzaz-Breiz*, mais aussi le remarquable travail de collecte qu'il a mené dès 1833 et dont témoigne le premier des carnets, qui a fait le sujet, en 1974, de la thèse d'état de Donatien Laurent [101], publiée en 1989 [102], à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la première édition du *Barzaz-Breiz*.

---

## Notes

[1] On attribue souvent cette expression à l'écrivain George Sand qui l'emploie effectivement dès 1858 dans son avant-propos aux *Légendes Rustiques*, sans doute en songeant au *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué, ouvrage qu'elle a découvert quelques années plus tôt et dont elle a fait un éloge pour le moins dithyrambique. En fait l'expression est déjà présente dans diverses publications du début des années 1850 et, dans un article de la *Bibliothèque universelle de Genève* de septembre 1853 (p. 102 dans un article de A. de C. [Circourt ?] sur « Les œuvres françaises d'Auguste-Guillaume de Schlegel »), elle se réfère déjà au *Barzaz-Breiz*. On la trouve dès 1834 dans la *Statistique de l'Espagne* (Alexandre Moreau de Jonnés, *Statistique de l'Espagne*, p. 304) et, selon l'auteur, elle vient, chez les « peuples du midi », compenser partiellement l'absence de livres et d'éducation qui, « dans les contrées du nord de l'Europe, les rendraient aussi bruts et aussi sauvages que les paysans Bas-Bretons, les charbonniers de Newcastle, les mineurs du Cornouailles ou les Boors moscovites. »

[2] Gaston Paris (1839-1903) est le fils de Paulin Paris (1800-1881), l'un des spécialistes de la littérature du moyen âge. En décembre 1865, il a soutenu une thèse sur la « légende de Charlemagne » et, en 1866-67, il supplée son père au Collège de France pour un cours sur les origines de la littérature française. Professeur titulaire au Collège de France à partir de 1872, année où il crée avec Paul Meyer la revue *Romania*, il est l'un des fondateur en France des études

scientifiques de la philologie romane et de l'ancien français.

[3] Publiée sous la direction de P. Meyer, Ch. Morel, G. Paris et H. Zotenberg, le premier numéro de cette revue hebdomadaire paraît le 6 janvier 1866. L'article de Gaston Paris se trouve dans le n° 19 du 12 mai 1866, p. 302-312.

[4] Niort, Clouzot, 1866, 2 vol. de 332 et 363 pages.

[5] Sur Jérôme Bujeaud (1834-1880), voir Jean-Loïc Le Quellec, « Un antiquaire progressiste, Jérôme Bujeaud », dans *Collecter la mémoire de l'autre*, Geste éditions, 1991, p. 32-41.

[6] Né à Paris en 1840, Paul Meyer a été élève de l'École des Chartes. Diplôme d'archiviste en poche, il a été attaché aux Archives Nationales et membre du Comité des Travaux Historiques. Professeur au Collège de France (1876) et à l'École des Chartes (1882), il a publié, en 1860, *Anciennes poésies religieuses en langue d'oc*. Il est l'un des fondateurs en 1872, avec Gaston Paris, de la revue *Romania*.

[7] Henri d'Arbois de Jubainville (1827-1910). Historien et linguiste, il prend en 18 la direction de la *Revue Celtique* et deviendra en 1882 professeur au Collège de France.

[8] Claude Fauriel (1772-1844) a publié, en 1824-25, *Les chants populaires de la Grèce*. À partir de 1830, il occupe à la Faculté des lettres une chaire de « Langues et littératures de l'Europe méridionale ».

[9] Hippolyte Fortoul (1811-1856) a occupé, à partir de la fin de l'année 1851, le poste de Ministre de l'Instruction Publique. En 1852, il met en place un Comité de la langue et de l'histoire de France dont l'un des projets est de publier un recueil des poésies populaires de la France.

[10] Jean-Jacques Ampère (1800-1864) a rédigé en 1853 les instructions destinées à recueillir les documents pour le recueil de poésies populaires de la France, décidé par le ministre Fortoul.

[11] Archéologue, né à Paris en 1809 et mort à Reims en 1876, il est l'auteur du *Romancero de Champagne*, Reims, Dubois, 5 vol., 1863-64 ? I) Chants religieux ; II) Chants populaires ; III) Chants légendaires ; IV-V) Chants historiques.

[12] *Chansons populaires recueillies dans le Pays Messin*, Paris, Didier, 1865.

[13] Joseph Maximilien Buchon, dit Max (né et mort à Salins dans le Jura, 1818 - 1869), auteur notamment de *Noëls et chants populaires de la Franche-Comté*, Salins, 1863, 116 p.

[14] Eugène-Hippolyte de Robillard de Beaurepaire a fait carrière dans la magistrature : après avoir exercé à Avranches, ville où il est né en 1827, il est nommé à Bourges avant de revenir à Caen comme conseiller à la cour d'appel. En Normandie et en Berry, il s'intéresse à l'histoire locale et a notamment publié : *Étude sur la poésie populaire en Normandie, et spécialement dans l'Avranchin*, Avranches, 1856 (tiré-à-part du *Bulletin de la Société d'Archéologie, des Sciences et Arts d'Avranches*), 87 p.

[15] Damase Arbaud est né à Manosque dans le département des Basses-Alpes en 1817. Médecin, il fut maire de sa ville natale et conseiller général. Il s'est en particulier intéressé à l'histoire locale en dépouillant les archives de la ville. Il a publié *Chants populaires de la Provence*, Aix-en-Provence, 2 vol., 1862-1864, XLVIII-228 p. et LI-250 p. Cet ouvrage est dédié à la mémoire de Hippolyte Fortoul.

[16] Champfleury et Weckelin, *Chansons populaires des provinces de France*, Paris, 1860.

[17] La publication en a été faite par Joseph Floc'h en 1995 : *En Bretagne et Poitou Chants populaires du Comté nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, Modal études, FAMDT éditions, 3 vol. Né le 31 avril 1824 à la Vieilleville au sud de Nantes, Armand Guéraud meurt

prématurément en 1861 sans avoir pu publier son travail. A la mort de sa femme en 1898, les manuscrits reviennent à une nièce qui les dépose à la Bibliothèque de Nantes, ainsi que l'avait souhaité Armand Guéraud.

[18] *Le Bouquiniste*, 1866, p. 1275-1278.

[19] Créée en 1843, l'Association Bretonne a d'abord une vocation agricole, mais dès l'année suivante vient s'y adjoindre une classe d'archéologie qui, notamment sous l'impulsion de La Villemarqué, prendra progressivement une place prépondérante.

[20] Né à Bailleul en 1805 et mort à Lille en 1876, Charles-Edmond-Henri de Coussemaker était à la fois magistrat, archéologue et musicologue. Il contribua en particulier à faire connaître la musique du Moyen âge. Il a publié les *Chants populaires des Flamands de France*, recueillis et publiés avec les mélodies originales, une traduction française et des notes, Gand, 1856, XXVI-419 p. Cela concerne les arrondissements de Dunkerque et d'Hazebrouck.

[21] *Chants populaires recueillis dans le pays messin*, Metz, Rousseau-Poullez, Paris, Didier et Cie, 1865, introduction, p. II - III.

[22] « Faites-vous des amis prompts à vous censurer », *Art poétique*, I.

[23] L'étude des différentes versions l'amène à envisager à la suite de Adolf Wolf, auteur d'un recueil de chansons populaires vénitiennes, *Volkslieder aus Venetien*, la forme bretonne (cf. « *An aotrou Nann* », le seigneur Nann et la fée, du *Barzaz-Breiz*), comme étant la forme primitive, rejoint en cela par des études récentes des spécialistes scandinaves de la ballade. Voir « Le rôle des marges linguistiques dans la transmission des chansons de tradition orale - Quelques remarques sur les versions du 'Roi Renaud' en Bretagne », dans *La Résistance des marges. Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Port Acadie - revue interdisciplinaire en études acadiennes*, n° 13-14-15, 2008-2009, Université Sainte-Anne, p. 447-455.

[24] Ce sont des chants de quête du début du mois de mai pour les premiers, et de Noël jusqu'à Pâques pour les seconds.

[25] Eugène Rolland (1846-1909) est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur les traditions populaires de la France. On lui doit notamment une volumineuse *Faune populaire de la France*, Paris, 1896-1909 et un *Recueil de chansons populaires*, Paris, 1883-1890.)

[26] Henri Gaidoz (1842-1932). Fondateur de la *Revue Celtique* en 1870, il est nommé en 1876 à la chaire de philologie celtique de l'École des Hautes Études. Il sera aussi l'un des fondateurs avec Paul Sébillot et Loys Brueyre d'un « dîner de folklore » qui deviendra le « dîner de ma mère l'Oye » en 1882, prélude à la création en 1886 de la Société des traditions populaires et de la revue du même nom.

[27] Dans le premier numéro, en date du 5 janvier 1877, les responsables de la revue indiquent dans un avis « Au lecteur » qu'ils n'ont pas de programme à proposer, avant d'ajouter : « Mais si nous ne faisons pas nous-mêmes de programme, nous nous permettons de remettre en lumière quelques pages où un maître traçait, il y a dix ans, le tableau d'une branche importante et bien négligée en France de nos études, la poésie populaire. On ne saurait mieux dire ce qu'est la poésie populaire - quel en est l'intérêt - quelle méthode il faut apporter à son étude - de quelle manière on doit la recueillir. Le lecteur nous saura donc gré d'emprunter le passage suivant à l'article que M. G. Paris écrivait dans la *Revue Critique* du 22 mai 1866, sur le précieux recueil de M. Bujeaud. » Suit, sous le titre « De l'étude de la poésie populaire en France », le compte rendu de Gaston Paris sans toute la partie consacrée à la chanson de Jean Renaud. « Nous espérons, dit un post-scriptum, que cet appel sera entendu de nos lecteurs, et nos colonnes seront ouvertes aux Chansons et qui auront été recueillies d'après cette méthode, qu'on voudra bien nous envoyer. »

[28] Lettre en date du 29 décembre 1866. Archives La Villemarqué, 16.35.

[29] Inventaire des archives La Villemarqué, 16.22. Lettre du 26 mai 1867, sur papier à en-tête de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.

[30] En 1866, Gaston Paris s'est vu décerner le premier prix Gobert par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. La Villemarqué a voté en sa faveur.

[31] Né en 1821 à Plouaret, près de Lannion, dans le département des Côtes-d'Armor, François-Marie Luzel. Initié très jeune à la collecte par un oncle, Julien Le Houérou, il obtient des missions du ministère de l'Instruction publique pour recueillir des chants populaires en 1845, mission qui sera sans lendemain, puis pour collecter les manuscrits de mystères, pièces de théâtre en breton que les paysans jouaient sur le parvis des églises. En 1858, il fait la connaissance de l'écrivain Ernest Renan qui le convainc d'appliquer dans l'édition des documents oraux les principes édictés par la « nouvelle école critique ». Il devient peu à peu le principal opposant à La Villemarqué.

[32] La correspondance entre Luzel et Ernest Renan a été publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*. Lettre parue dans le tome XL, 1933, p. 560. Elle a été reprise et complétée par Françoise Morvan : *Correspondance Luzel-Renan*, Rennes, PUR, 1995.

[33] Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 564-565.

[34] Cette parenthèse témoigne de l'évolution rapide de l'attitude de Luzel à l'égard de La Villemarqué et du *Barzaz-Breiz*.

[35] La Villemarqué a été l'un des premiers à proposer une classification des chants de la Basse-Bretagne (Bretagne bretonnante par opposition à la Haute-Bretagne qui parle le gallo) : il distingue les *gwerziou*, les *soniou* et les chants à thèmes religieux. Luzel ne retient que les deux premières catégories. La *gwerz* (pluriel *gwerziou*) est un poème chanté qui est censé raconter une histoire vraie généralement sombre ou tragique. Particulière à la Basse-Bretagne la *gwerz* peut être rapprochée de ce que l'on appelle habituellement en Europe la « ballade ». La *son* (pluriel *soniou*) est un chant plus léger et lyrique qui raconte souvent de petits événements de la vie quotidienne.

[36] Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 686-687.

[37] Le docteur Eugène Halleguen (1813-1879). Originaire de Châteaulin dans le département du Finistère, il se fait remarquer dans les années 1860 par ses travaux sur l'histoire de la Bretagne qui l'amène à remettre en cause les affirmations de La Villemarqué et de ses partisans. Mais très vite, il rejoindra le camp de ces derniers.

[38] Dans les numéros des 7 avril et 12 mai, il critique les méthodes d'éditions de ce manuscrit qu'il soupçonne La Villemarqué d'avoir quelque peu vieilli.

[39] René-François Le Men (1824-1880), archiviste du département du Finistère, est l'un des plus virulents adversaires de La Villemarqué dans la controverse sur l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* au cours des années 1866-1870.

[40] La Bibliothèque Municipale de Quimper possède la collection de la *Revue Critique* appartenant à Luzel lui-même, qui porte d'ailleurs sa signature sur la page de garde. Il est fait allusion à cette correspondance d'Halleguen dans une lettre de Le Men à Luzel du 23 mai 1866. « ...vous lirez sans doute avec plaisir les deux N°s de la *Revue Critique* que je vous ai adressés ce matin...Ces deux brochures m'ont été envoyées par Halleguen... ». (Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XLIII, 1933, p. 566). Dès le 30 mai, Luzel fait part de leur contenu dans une lettre à Jean-Pierre-Marie Le Scour (Archives Départementales du Finistère série 44J120).

[41] Sur Gérard de Nerval et la poésie populaire, voir l'ouvrage de Paul Benichou, *Gérard de Nerval et*

*la chanson folklorique*, Paris, Corti, 1971.

[42] Anatole le Braz (1859–1926) fait la connaissance de Luzel à Quimper en 1886 et deviendra son héritier spirituel. Il l'assiste dans ses collectes en 1888 et l'aide à publier ses deux volumes des *Soniou Breiz-Izel* en 1890. Lui-même est chargé à partir de 1892 de différentes missions pour recueillir les traditions populaires liées aux saints bretons et à leurs oratoires. De ces enquêtes il tirera la matière de *La Légende de la mort chez les Bretons Armoricaïns*, publié en 1893 chez Champion : cet ouvrage constamment réédité depuis a valu à son auteur une belle notoriété.

[43] Lettre à Louis Terrier publiée dans le journal *l'Union Agricole et Maritime* du 1er mars 1895.

[44] *Revue Française* des 10 août et 10 octobre 1858, citée par Francis Gourvil, *op. cit.*, 1960, p.149.

[45] *L'Illustration* du 23 octobre 1852.

[46] Quimperlé, Clairet, 1863.

[47] Lettre à Ernest Renan du 12 juillet 1865, publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 556.

[48] *Bepred Breizad* (« toujours Breton »), Morlaix, 1865.

[49] « Je suis bien aise surtout que dans cette affaire [mission octroyée par le Ministre] j'aie pu me passer de l'intervention de M. De Lavillemarqué, qui ne peut me pardonner de ne pas rechercher sa protection et me mettre à l'ombre de sa réputation quelque peu usurpée. » (lettre de Luzel à Renan du 9 janvier 1864, publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 532.). « Il ne peut me pardonner d'ailleurs de ne pas vouloir solliciter sa haute protection, et me mettre à l'ombre de sa gloire » (lettre de Luzel à Renan du 7 juillet 1864, publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, n°3, 1933, p. 532.).

[50] C'est l'une des expressions qu'emploient volontiers les adversaires pour dénoncer la toute puissance de La Villemarqué sur la littérature en Bretagne.

[51] C'est-à-dire le pilote (d'un navire), expression couramment utilisée pour désigner La Villemarqué comme chef des bardes bretons.

[52] Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 556.

[53] Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 564.

[54] Lettre de Luzel à son ami Le Scour du 21 décembre 1865, Archives Départementales du Finistère, série 44J120 (fonds Jaffrenou).

[55] Théophile Clairet est installé comme imprimeur à Quimperlé où il a repris en 1860 le journal local *Le Publicateur du Finistère*. Il devait se charger de la publication du *Catholicon* par Le Men. Mais les délais et le manque de matériel adapté l'ont conduit à confier le travail à son beau-père Edouard Corformat, imprimeur à Lorient. Ce dernier imprimera aussi en 1868 le premier volume des *Gwerziou Breiz-Izel* de Luzel, tandis que Clairet éditera en 1870 ses *Contes Bretons*.

[56] Lettre de Luzel à son ami Le Scour, 5 février 1867, Archives Départementales du Finistère, série 44J120 (fonds Jaffrenou).

[57] Né à Saint-Georges de Reintembault dans le département d'Ille-et-Vilaine, Léoplold Sauvé (1837–1892) fait carrière dans l'administration des Douanes qui l'amène d'abord dans le département du Finistère.

[58] Archives Départementales du Finistère, série 44J120 (fonds Jaffrenou).

- [59] Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XLIV, 193, p. 285.
- [60] P. 324 –325.
- [61] Notamment dans un article de André Albespy paru dans la *Revue Contemporaine* du 15 mai 1867« De quelques théories récentes sur le druidisme ».
- [62] La deuxième édition du *Barzaz-Breiz* en 1845, et les éditions suivantes, s'ouvrent par ce curieux dialogue, sous forme de douze questions, entre deux personnages qui, pour La Villemarqué, sont un druide et un enfant. Le texte demeure souvent énigmatique. L'expression « vêpres des grenouilles » (*gousperou ar raned*), vient de la confusion entre les mot *rann* (partie, couplet) et *ran* (têtard, grenouille). Sur cette chanson, voir Jean-Jacques Boidron, *Gousperou à Raned ha gouspered ar Rannoù*, Rennes, Dastum, 1993.
- [63] Inventaire des Archives La Villemarqué, pièce 4.54.
- [64] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.55.
- [65] 28e année, 6e série, tome troisième, Paris, Franck, p. 265–281.
- [66] Comme presque chaque année, La Villemarqué accompagne sa femme malade à Eaux-Bonnes près de Pau dans les Pyrénées.
- [67] Il s'agit de Le Men.
- [68] La première version de la préface du *Catholicon* par Le Men avait été remplacée par un carton, après l'intervention de La Villemarqué auprès de l'imprimeur, et la menace d'intenter un procès.
- [69] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.56.
- [70] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.57.
- [71] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.58.
- [72] Il s'agit de S. de Misséry qui, employé par l'administration des Eaux et Forêts, a été en poste à Quimper où il s'était lié d'amitié avec La Villemarqué.
- [73] La *Peste d'Elliant* est le tout premier chant que La Villemarqué a publié en 1836 dans la revue *L'Écho de la Jeune France*. Pour La Villemarqué, l'ancienneté de l'épidémie ne fait aucun doute : Elliant, près de Quimper dans le département du Finistère, a été touché par la peste qui a ravagé l'Europe au VIe siècle. Dans l'édition de 1845, il fait intervenir un saint Ratian, personnage qui a réellement existé au VIe siècle et dont un manuscrit du haut moyen âge dit qu'il a préservé les environs de son ermitage d'un terrible fléau (*cladem* dans le texte latin). À propos de cette chanson, voir Fanch Postic, « La *Peste d'Elliant*, une gwerz témoigne » dans la revue *ArMen* n°80, Douarnenez, octobre 1996.
- [74] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.65.
- [75] Lettre du 27 juin citée par Luzel à Le Scour, dans une lettre du 3 juillet. (Archives Départementales du Finistère, 44J120).
- [76] Lettre du 30 juin 1867, inventaire des archives La Villemarqué, pièce 3..33.
- [77] Lettre publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XLIV, 1937, p. 378.
- [78] Archives Départementales du Finistère, 44J120.
- [79] L'abbé Jean-Guillaume Henry (1803–1880) a été considéré par certains, notamment par Henri d'Arbois de Jubainville, comme le véritable auteur du *Barzaz-Breiz*. En fait il a joué un rôle de



« conseiller technique » en matière de langue bretonne auprès de La Villemarqué.

[80] D'Arbois de Jubainville, *Revue Celtique*, XXI, 1900, p. 262.

[81] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.1.

[82] Lettre à Renan du 5 septembre 1867, publiée par Pierre Le Roux dans les *Annales de Bretagne*, tome XL, 1933, p. 702.

[83] Lettres à Renan des 20 septembre et 6 novembre 1867, *ibid.*, p. 705 et 710.

[84] Lettres à Renan des 4 octobre et 6 novembre 1867, *ibid.*, p. 708 et 710.

[85] Quimperlé, Claret, 1870.

[86] Inventaire des archives La Villemarqué, pièce 3.35.

[87] Ludwig Uhland (1787 – 1862) est un poète allemand auteur de travaux sur la poésie populaire en Allemagne.

[88] Archives La Villemarqué. La lettre fut-elle réellement adressée ?

[89] Grâce à l'intervention de Jacob Grimm, La Villemarqué a été nommé membre correspondant de l'Académie de Berlin en 1851. De 1848 à 1856, les deux savants échangeront une série de lettres qui ont été publiées en 1991 par Bernhard Lauer et Bärbel Plötner dans *Jahrbuch der Brüder Grimm-Gesellschaft*, band I, Kassel, 1991, p.17-83.

[90] Dans *Ueber die Lays*, en 1841, l'érudit autrichien Ferdinand Wolf (1796-1866) donne l'ouvrage de La Villemarqué pour modèle en matière d'édition de poésie populaire.

[91] Copie manuscrite par Ferdinand de Lasteyrie du rapport de la commission de l'Institut sur les Chants populaires de la Bretagne recueillis et traduits par M. Luzel, inventaire des archives La Villemarqué, pièce 4.11.

[92] Paris, Dillet, 1881, « lettre-préface », p. 6.

[93] La Villemarqué « La poésie populaire dans la Haute-Bretagne », Association Bretonne, *Mémoires*, 1887, p. 206-207.

[94] Trois carnets manuscrits sont conservés dans les archives familiales. Le premier a été étudié et publié par Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz...*, *op. cit.*, p. 47-246.

[95] Brouillon de lettre à Edouard Missery, Pau, novembre 1867. Archives La Villemarqué, pièce 4.56.

[96] Proche de La Villemarqué qui lui apporte soutiens intellectuel et financier, Émile Ernault (1852-1938) fut aussi l'élève de Henri Gaidoz à l'École Pratique des Hautes Études et de Henri d'Arbois de Jubainville. Il sera également sous-directeur de la *Revue celtique*.

[97] Donatien Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, *op. cit.*, p. 26.

[98] Paul Sébillot, « Ce que m'a dit La Villemarqué », dans *Le Fureteur Breton*, 1913, p. 176.

[99] La Villemarqué y fut inscrit en 1836.

[100] La Villemarqué, compte rendu de *La Poésie au moyen âge* de Gaston Paris, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1886, p.388.

[101] *La Villemarqué collecteur de chants populaires : étude des sources du premier Barzaz-Breiz à partir des originaux de la collecte : 1833-1840* (5 vol.).

[102] *Aux sources du Barzaz Breiz. La mémoire d'un peuple*, ArMen, Douarnenez, 1989.